



"Ne pas payer pour travailler" Le ministre ne tient pas sa parole !

Le 4 septembre 2018, le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire affirmait qu'il était "hors de question que les enquêteurs et enquêtrices payent pour travailler".

En janvier 2018, les enquêtrices et enquêteurs s'engageaient dans un mouvement de rétention d'enquêtes pour protester contre les mauvais remboursements de leurs frais kilométriques. Ce mouvement est soutenu depuis le départ par l'intersyndicale Insee CGT FO SUD.

La réunion au ministère que nous avons demandée depuis le 6 mars 2018 se tenait enfin aujourd'hui. Au final : refus du ministère de s'engager sur un projet de compensation réelle des frais engagés.

- aucune proposition financière chiffrée
- pas de calendrier de négociation

Seul élément mis sur la table : un "*avant projet*" non chiffré d'un forfait de déplacement en remplacement du barème actuel.

Nous avons présenté les revendications que nous avons construites sur la base de l'enquête à laquelle plus de la moitié du réseau a répondu. En moyenne une enquêtrice dépense 5 000 euros par an pour ses déplacements avec son véhicule personnel. Le remboursement moyen de l'Insee est de 3 500 euros. Un reste à charge moyen de 1 500 euros par an. Cherchez l'erreur!

Autrement dit la dernière semaine du mois, les enquêtrices et les enquêteurs sont obligé-e-s de payer pour garder leur travail !

Nous avons demandé un engagement ferme : que le projet, quelles que soient ses modalités, compense les pertes engagées. Ni Bercy ni l'Insee n'avait d'enveloppe budgétaire à mettre sur la table. Ni Bercy ni l'Insee n'avait produit le moindre chiffrage de leur "*avant projet*" !

Après plus d'une heure et demie d'interpellations répétées, et devant le refus et l'incapacité de répondre de la direction, nous avons quitté la séance.

Nous appelons à amplifier la mobilisation !

**Enquêtrices et enquêteurs en lutte :
Ne plus payer pour travailler !**